

BULLETIN D'INSCRIPTION + REGLEMENTS PAR CHEQUES (m.à.j 03/2023)

NOM DE FAMILLE :	ADRESSE :		
	CP :	VILLE :	

MAIL : @	Tél :	Tél URGENCE :
-----------------	--------------	----------------------

PRENOM de l'adhérent	Nom de l'activité	Jour	Créneau horaire	Périodicité	Tarif Forfaitaire /inscription (1)	Nombre d'inscription	Montant
					€		€
					€		€
					€		€
					€		€
					€		€
					€		€

TOTAL INSCRIPTION A PAYER => payable par 3 chèques à l'ordre de CALIOP mis en banque =>	MONTANT : Chèque n° 1 : € + Chèque n° 2 :€ + Chèque n° 3 :€ en Octobre en Janvier en Mars	Nb chèque/s : 3	Montant TOTAL des 3 chèques	€
---	---	---------------------------	------------------------------------	---

TARIF COTISATION OBLIGATOIRE : <input type="checkbox"/> Orvaltais = 22.00 € <input type="checkbox"/> Autres communes = 25.00 €	+ 1 chèque	Montant du chèque cotisation :	€
---	-------------------	---------------------------------------	---

Un certificat médical peut vous être réclamé par votre "professeur". Cela ne vous dispense pas de demander l'avis de votre médecin traitant pour l'activité sportive choisie.

REMBOURSEMENT :
 - CALIOP se réserve le droit d'annuler une activité si le nombre d'inscrits est insuffisant et s'engage à la rembourser intégralement aux adhérents..
 - En cas de désistement de l'adhérent, le montant de la cotisation reste acquis à CALIOP. Les cours non suivis ne seront remboursés que si le motif est recevable (maladie, accident, déménagement sur une autre commune) et sur justificatif. Tout trimestre commencé ne sera pas remboursé.
 - En cas de force majeure indépendant de la volonté de l'association CALIOP, aucun remboursement de la cotisation ou de(s) inscription(s) ne sera effectué, pas plus qu'une réduction tarifaire au prorata ou une obligation de récupération des cours sur la saison suivante.

DROIT A L'IMAGE :
 Afin de communiquer sur les activités de l'association CALIOP (journaux, flyers, site CALIOP, affiches) et sauf avis contraire de l'adhérent lors de l'inscription, des photos/films pourront être réalisés par les animateurs/professeurs/membres du bureau au cours de la saison.

ASSURANCES : Avant de signer, lire attentivement le texte sur les assurances.
 Je reconnais avoir pris connaissance des informations sur les assurances proposées par AXA - assureur de CALIOP.

Date de l'inscription et signature obligatoires :

(1) Tarif Forfaitaire quel que soit le nombre de jours fériés sur la saison.

Je suis volontaire bénévole pour être membre du bureau de l'association.